les mercredi 27 et jeudi 28 août 2008,

la salle

de

l'oratoire, 6bis

rue

Albert 1er, 17000 La Rochelle.

enregistré dans le val de Marne (94)

organisées par L'Assemblée des femmes

de formation)

Où en sont

et

femmes aujourd'hui

Formation

et

citoyenneté

Bulletin

d'inscription

aux journées

## Le droit à la formation des élu-e-s

La loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux prévoit notamment dans son titre II un droit des élu-e-s locaux à la formation. Les frais de formation de l'élu-e constituent **une dépense obligatoire pour les collectivités.** 

Cette loi insère au Code Général des Collectivités Territoriales, les articles 2123.12 et suivants qui en précisent les modalités et les aspects pécuniaires, afin que chaque élu-e, bénéficiaire ou non d'une indemnité de fonction, puisse exercer son droit à la formation, sous réserve que celle-ci soit dispensée par un organisme agréé, ce qui est le cas de Formation et citoyenneté.

**Nous demandons** à chaque élu-e, pour éviter toute difficulté liée à l'engagement de dépenses, de faire viser, pour accord, le bulletin d'inscription joint.

Les frais de transport et d'hébergement éventuels devront faire l'objet d'une demande de remboursement directe, par chaque élu-e, auprès de sa collectivité.

**En cas de désistement,** si *Formation et citoyenneté* n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur de 100%.

Le coût de cette prestation sera facturé par Formation et citoyenneté sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités.

### Tarifs:

Elu-e-s et agents territoriaux des communes et intercommunalités de :

| - moins de 1000 habitants         | 200 € |
|-----------------------------------|-------|
| – de 1000 à 5000                  | 250 € |
| - de 5000 à 10000                 | 300 € |
| – de 10000 à 20000                | 350 € |
| - de 20000 à 40000                | 450 € |
| - de 40000 à 100000               | 550 € |
| - plus de 100000                  | 650 € |
| Élu-e-s des arrondissements PLM   | 700 € |
| Conseillers Généraux et Régionaux | 700 € |

Les tarifs comprennent les frais de formation et les déjeuners.



Siège administratif
21 ter, rue Voltaire – 75011 PARIS

Tél: 01 43 79 09 23 - Fax: 01 43 79 32 09 E-mail: contact@formationcitoyennete.org Web: www.formationcitoyennete.org

et

### L'Assemblée des femmes

I30 Boulevard du Montparnasse - 75014 Paris tél - Fax :01 43 66 30 09 Web: www.assemblee-des-femmes.com

vous proposent dans le cadre de l'université d'été de l'Assemblée des femmes deux journées de débats et réflexion sur le thème :

# Où en sont les femmes aujourd'hui?

Du mercredi 27 août 2008 au jeudi 28 août 2008

à la salle de l'oratoire 6<sup>bis</sup> rue Albert 1er 17000 LA ROCHELLE

# Où en sont les femmes aujourd'hui?

Journées présentées et animées par **Yvette ROUDY**, ancienne Ministre, Présidente de l'Assemblée des femmes et **Françoise DURAND**, Secrétaire générale de l'Assemblée des femmes.

| Mercredi 27 août 2008 |  |
|-----------------------|--|
| 09h00                 | Accueil des participants.  |
| 09h30                 | Accueil par Maxime Bono, Député Maire de La Rochelle et Françoise Mésnard, Vice-Présidente de la région Poitou-Charente.                                       |
| 10h00                 | Ouverture de l'université d'été par Yvette Roudy, Ancienne Ministre aux droits des femmes, Présidente de l'Assemblée des femmes : « Vous avez dit régression » |
| 10h30                 | La Maîtrise du corps par Fatima Lalem, Adjointe au Maire de Paris, chargée de l'égalité femmes-<br>hommes.   |
| Débat                 |  |
| 12h00                 | Déjeuner sur place.  |
| 14h00                 | L'égalité professionnelle par George Pau-Langevin, Députée de Paris.   |
| 14h30                 | Association Femmes et Mathématiques.   |
| 15h00                 | Femmes et retraites par Danièle Bousquet, Députée des Côtes d'Armor.   |
|                       | Débat  |
| 16h00                 | La parité par Réjane Sénac, Chercheure au CNRS.  |
|                       | Débat  |
| 17h30                 | Projection d'un film (sous réserve) suivi d'un dîner convivial.  |

## Jeudi 28 août 2008

09h30 Le partage des tâches au sein du foyer par Milka Metso de l'Université de Toulouse (pressentie).

### Débat

- 10h30 Des femmes qui comptent : Taslima Nasreen et Aung San Suu Kyipar, par Françoise Durand, Historienne, Secrétaire générale de l'Assemblée des femmes.
- 11h00 Le centenaire de la naissance de Simone de Beauvoir par Liliane Kandel, Chercheure, Membre du Comité de rédaction de la revue « Les Temps Modernes ».
- 12h00 Déjeuner sur place.

Michèle Sarde - Ecrivaine, Michèle Delaunay - Députée de la Gironde et Vincent Peillon - Député européen, interviendront au cours de la session.

# Formation et Citoyenneté

